



Analyse des "espaces d'expression" du Site Internet du débat Du 15-03-16 au 30-03-16

Les questions et leurs réponses

En Bref

14 « groupes de questions » ont été postés entre le **15 et le 30 mars 2016**.

Les principales thématiques abordées sont, dans l'ordre :

- l'impact sur l'**environnement**,
- les **caractéristiques du projet**,
- les **enjeux économiques**,
- l'**emploi et la qualification**

4 « groupes de questions » ont reçu une réponse du maître d'ouvrage le 25 mars,
5 autres le 1^{er} avril.

La CPDP a répondu les 23 et 24 mars aux **2** questions qui lui étaient adressées.

Tableau de répartition des questions

Caractéristiques générales du projet	4 Q9, Q10, Q11, Q14
Environnement	4 Q5, Q8, Q12, Q13
Autres	3 Q1, Q6, Q7
Débat public	2 Q2, Q4
Accès au site en enjeux de circulation	1 Q3
Aménagement du territoire francilien	1 Q6
Emploi et qualification	1 Q13
Enjeux économiques	1 Q8
Attractivité touristique	-
Commerce	-
Offre culturelle et de loisirs	-

Synthèse

- L'environnement

Les thèmes abordés sont variés et touchent à de nombreux aspects du projet (voir tableau de répartition). Les préoccupations du public concernent en priorité **l'impact environnemental** (*pourquoi ne pas préserver les sols, la biodiversité et un espace de respiration dans une zone déjà très urbanisée ?*), et en particulier **la destruction des terres agricoles** et **l'artificialisation des sols** (*pourquoi bétonner des terres agricoles fertiles ?*).

- Les caractéristiques générales du projet

Les caractéristiques du projet sont également questionnées. Il est fait mention notamment de **la consommation énergétique** (*combien d'énergie sera dépensée ?*), des **prévisions de fréquentation** (*d'où viendront les millions de visiteurs annoncés ?*), des **déplacements automobiles** (*combien de véhicules supplémentaires sur les routes ?*), du **fonctionnement du site une fois réalisé**, de ses **retombées économiques** (*profitera-t-il au territoire ?*), de **l'offre commerciale** (*quelles enseignes y trouvera-t-on ?*).

- L'emploi et la qualification

L'emploi est une préoccupation (*les emplois créés en détruiront-ils d'autres ? quelle certitude sur les chiffres annoncés ?*), ainsi que **le modèle économique** (*a-t-on suffisamment étudié le contexte ? quelle sera la concurrence faite aux centres commerciaux voisins ?*).

- L'aménagement du territoire francilien

Les internautes interrogent également le maître d'ouvrage sur les **bénéfices pour le territoire** (*a-t-on vraiment besoin d'un nouveau centre commercial ? le projet sera-t-il le pilote d'un concept exportable ailleurs ?*), le **financement du projet** (*quelle sera la part d'investissement public ?*), le **coût du foncier** (*à quel prix sera vendu le terrain ?*).

Enfin, **la sécurité** du site est abordée (*qui l'assurera ? la proximité de deux aéroports représente-t-elle un danger supplémentaire ?*).

Deux questions concernent **l'organisation du débat public** : un internaute note que le temps de parole réservé au public, lors de la réunion d'ouverture du 17 mars, lui a paru insuffisant en comparaison de celui accordé aux élus et promoteurs du projet ; un autre demande pourquoi aucune réunion n'est pas prévue à Paris.

Réponses du maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage, dans ses réponses, insiste sur la **dimension originale et innovante d'EuropaCity**, conçu comme un équipement de loisirs à vocation touristique tel qu'il n'en existe encore **nulle part ailleurs**. Le projet présente, selon lui, **une hybridation de fonctions qui le rend unique** et **réduit** de ce fait **une éventuelle concurrence** avec les centres commerciaux du territoire. Il justifie son implantation à Gonesse par la volonté de profiter du dynamisme de la région Île-de-France, de **rassembler des publics variés** et de **réaliser un « melting pot » social**, ce qui n'exclut pas des **tarifications préférentielles pour la population locale**.

Aux questions sur l'impact environnemental, il rappelle les **objectifs d'exemplarité du projet en matière d'environnement** : 100% des besoins en eau non-potable couverts par le recyclage des eaux pluviales ; 100% des déchets organiques produits valorisés sur place ; 100% des besoins énergétiques couverts par production interne, utilisant majoritairement des **énergies renouvelables**. Il cite la ferme urbaine, le parc paysager, les toitures végétalisées, autant d'espaces **recréant la trame verte locale**.

Sur l'impact généré par l'accès au site, il précise que **46% des visiteurs utiliseraient**, selon ses études, les **transports en commun** pour se rendre à EuropaCity.

Les avis

En Bref

11 avis ont été postés entre le **15 et le 30 mars 2016**.

Les principales thématiques abordées sont, dans l'ordre :

- l'impact négatif sur l'**environnement** ;
- les **enjeux économiques**, dans un territoire déjà pourvu en centres commerciaux ;
- l'**emploi** (combien seront réellement créés ?).

Tableau de répartition des avis

Environnement	9 A1, A3, A4, A5, A7, A8, A9, A10, A11
Enjeux économiques	3 A3, A5, A7
Aménagement du territoire francilien	2 A3, A10
Commerce	2 A10, A11
Débat public	2 A3, A6
Emploi et qualification	1 A10
Attractivité touristique	-
Caractéristiques générales du projet	-
Accès au site en enjeux de circulation	-
Offre culturelle et de loisirs	-
Autres	-

Synthèse

- L'environnement/l'aménagement du territoire francilien

Les avis postés sur le site du débat et leurs commentaires sont dans l'ensemble défavorables au projet, ou dubitatifs envers ses caractéristiques. Plusieurs arguments sont avancés par les internautes qui s'opposent au projet :

- des **hectares de terre offerts au bétonnage** dans un contexte où la sauvegarde de l'environnement devrait être une priorité ;
- un projet en **contradiction avec les engagements pris à la COP 21** ;
- la **destruction de surfaces agricoles** ;
- la nécessité de **préserver des espaces verts** dans un tissu déjà largement urbanisé ;
- la **pollution automobile** engendrée par les déplacements des très nombreux visiteurs attendus ;
- la **pléthore de centres commerciaux** déjà existants sur un même territoire ;
- le **mitage du territoire** par une multiplicité de **projets sans cohérence** les uns avec les autres.

- Les enjeux économiques/L'emploi et la qualification

Par ailleurs, plusieurs doutent que les **promesses de créations d'emplois** puissent être tenues, dans un contexte d'hyper-intensification des centres commerciaux et de **guerre économique entre les territoires**. Certains doutent que l'étalement de l'offre suffise à relancer l'activité. D'autres enfin **critiquent l'emplacement choisi**, préconisant une installation sur la friche PSA.

Il est fait mention également de **l'opposition des huit élus regroupés au sein de Paris Terres d'Envol**, qui considèrent que le projet est inadapté au territoire : ces élus ont fait des propositions de développement plus durables au niveau de leurs communes.

- **Le débat public**

Un internaute enfin déplore que le public n'ait pas eu assez de temps pour poser des questions lors de la réunion d'ouverture.

Un autre **craint que les décisions soient déjà prises**.

Les points de vue

Une contribution de 7 pages a été postée qui propose une **analyse du contexte** et un **point de vue sur les centres commerciaux** déjà existants sur le territoire, ainsi que sur **les parcs d'attraction d'Ile-de-France**. La question des **transports futurs** est également abordée. Sont étudiées en outre les **perspectives sur les créations d'emplois**. Des contre-propositions sont faites. Des références bibliographiques sont données.